

40 ANS D'ENGAGEMENT

C'est le 30 octobre 1976 qu'eut lieu l'assemblée générale de fondation de la FQCCL. Neuf centres communautaires de loisir en sont les instigateurs : le Centre Culturel de l'est de Montréal (CCSE Maisonneuve), le Pavillon St-Arnaud de Trois-Rivières et les sept patros du Québec. Trois autres centres étaient présents à titre d'observateurs : le Centre Landry de Trois-Rivières, le Centre récréatif St-Jean-Baptiste de Drummondville et le Centre St-François d'Assise (Centre communautaire Jean-Guy Drolet) à Québec. Au fil des ans, les centres communautaires de loisir et la FQCCL se sont engagés comme acteurs du développement social et communautaire au Québec.

Quand on croit en ses compétences, quand on se donne l'occasion de les pratiquer et qu'on se donne aussi la force d'un soutien, d'un partage, d'un réseau de pouvoir, on arrive à faire des choses extraordinaires. Et quand on vous lit, c'est ce qu'on voit, c'est ça qu'on voit dans les centres. On voit en opération cette notion d'empowerment.

Camil Bouchard, Milieu de vie, volume 17, numéro 1 et 2, 1993.

Ce sont les centres qui font leur propre fédération... Que ceux qui ont travaillé pour l'évolution collective, chacun à sa mesure en soient remerciés. Se regarder d'une manière critique demande de la confiance en soi... je souhaite que chacun ait assez confiance en son organisme pour développer une confrontation entre son action et les besoins et aspirations de son organisme, entre l'action du centre et les appels de la communauté locale à laquelle il est redevable.

Raymond Bonneau, directeur général, Milieu de vie, volume 17, numéro 1 et 2, 1993.

À l'échelle du Québec, nous sommes solidaires non seulement autour d'une mission d'intervention communautaire où le loisir figure comme pédagogie d'action sociale, mais encore plus d'un « savoir-faire »... l'empowerment.

Christian Gagné, président, Milieu de vie, volume 20, numéro 2, janvier 1997.

Nous continuons de défendre le loisir quand nous contestons que le gouvernement parle d'aide aux centres et non d'investissement dans les centres pour les citoyens. Nous continuons en suggérant au gouvernement qu'il ne réduise pas son partenariat avec la Fédération et ses centres au simple domaine du loisir pur, mais qu'il discerne la dimension multi des réalisations des centres en mettant sur pied un programme multiministériel.

Raymond Bonneau, directeur général, Milieu de vie, volume 20, numéro 1, septembre 1996.

Le nouveau contexte socio-économique impose un tournant sociocommunautaire... Les centres sont enracinés dans des milieux durement frappés par le chômage et la pauvreté. L'isolement social, la violence, la faim, l'exclusion des jeunes... viennent modifier l'action des centres... Le tournant socio-communautaire consiste à remettre le focus sur la mission de prise en charge des citoyens par eux-mêmes... sans mettre pour autant le loisir de côté.

Ann Ruel, FQCCL, Milieu de vie, volume 22, numéro 2, janvier-février-mars 1999.

L'action des CCL agit, par l'intermédiaire du loisir, sur les facteurs de risque et de vulnérabilité dans un contexte non menaçant pour les populations fragilisées.

Lucie Fréchette, professeur UQO, Milieu de vie, volume 22, numéro 2, janvier-février-mars 1999.

40 ANS D'ENGAGEMENT

Les centres sont en action dans plusieurs domaines de l'État à cause de leur action multi. L'État reconnaît la nécessité de ces organismes autant pour la cohésion sociale des quartiers que pour le service spécifique loisir communautaire qu'ils rendent à la société. L'État fournit un financement minime par rapport aux réalisations des centres et dans les négociations des dernières années, le ministère vise à attribuer son financement selon les orientations ponctuelles de l'État.

AGA spéciale, Milieu de vie, volume 23, numéros 2-3, novembre-décembre 1999.

Le premier appui, c'est celui de la solidarité... Toujours, j'ai insisté sur la nécessaire solidarité des centres, sur l'importance capitale de s'entraider et sur le rôle premier de la Fédération comme rassembleuse des 45 centres actuels autour de notre mission commune à travers la diversité. J'ai souvent parlé du respect de chaque centre, de son individualité, de son autonomie et je récidive. Mais voilà que parfois il y a confusion, autonomie ne veut pas dire indépendance ni individualisme. Comment un centre communautaire de loisir pourrait-il se permettre d'être individualiste, le contraire de ce qu'il prône?... nous ne pouvons pas nous isoler les uns des autres, pas plus que des partenaires.

**André Roussel, président,
rapport annuel 1999-2000.**

Les CCL s'avèrent des organisations qui conçoivent le loisir directement dans l'optique d'enjeux sociaux tant en termes d'accessibilité au loisir, d'équité, de proximité des intérêts et des besoins des populations qu'en termes de démocratisations des loisirs comme vecteur de citoyenneté et de développement social.

**Raymond Bonneau, directeur général,
Milieu de vie, volume 22, numéro 3, mai 2001.**

Si on veut une force pour influencer les gouvernements, il faut se regrouper. On vit les mêmes problématiques sociales, je me demande toujours s'il y a possibilité de faire quelque chose pour que notre voix soit entendue, pour défendre les personnes telles que les assistés sociaux, les gens de l'assurance emploi.

**Yves Poulin, directeur général CCSE
Maisonneuve, Milieu de vie, volume 24,
numéro 2, janvier 2001.**

La formule des centres communautaires est basée sur la prise en charge des gens du milieu. Au fil des jours, la Fédération est de plus en plus connue et les demandes d'adhésion de différents autres centres ou organismes sont plus nombreuses. Cette situation n'a pas été sans amener certains soubresauts et des ajustements qui ont apporté à la Fédération, une dimension d'ouverture plus grande sur la façon de voir ce qu'est un centre communautaire, c'est-à-dire un milieu de vie où les personnes ont une emprise sur leur devenir.

**Alain Martel, administrateur, Milieu de vie,
volume 24, numéro 3, mai 2001.**

Dans un contexte social de plus en plus complexe et exigeant, la Fédération se devait de refaire avec ses membres, le point sur ses orientations en regard des actions et de l'approche communautaire des centres dans leur contribution au développement des individus et des collectivités. Le slogan du congrès: En fédération, « animer et agir avec nos milieux » reflète bien cette préoccupation des centres fédérés de contribuer avec les personnes et les communautés locales à leur développement.

**Carolle Pelletier, présidente, Milieu de vie,
volume 27, numéro 1, septembre 2003.**

40 ANS D'ENGAGEMENT

Nous nous opposons à une vision étroitement économique d'une réforme qui alourdirait encore davantage la tâche des centres. La réingénierie ne doit pas se faire sur le dos du communautaire et plus particulièrement de plusieurs de nos centres communautaires.

Le développement des personnes, les solidarités sociales qui se construisent par les centres depuis près de 100 ans et la prise en charge qui multiplie par neuf les retombées du support financier gouvernemental, sont le quotidien des centres communautaires.

Pierre Vigeant, directeur général, Milieu de vie, volume 27, numéro 2, novembre 2003.

La reconnaissance et le financement adéquat des centres communautaires de loisir sont une préoccupation constante du conseil d'administration de la Fédération. Souvenez-vous des propositions votées lors de la dernière assemblée générale. Le mandat était clair: les centres communautaires de loisir doivent intensifier les actions de visibilité et de sensibilisation pour obtenir un minimum de reconnaissance. L'atteinte de ces objectifs n'est réalisable que dans la mesure des énergies et des moyens de pression que nous y mettons.

Ginette Faucher, présidente, rapport annuel 2007-2008.

Mais la Fédération ne pourra aller de l'avant qu'à condition qu'elle puisse toujours compter sur la solidarité et la mobilisation de ses membres. **IMAGINER, RÉALISER et DÉVELOPPER** ensemble, voilà un souhait que nous formulons à nouveau haut et fort.

Pierre Roy, président, rapport annuel 2012-2013.

Une vision inclusive qui s'enracine dans le caractère multi des centres communautaires de loisir (multidimensionnel, multidisciplinaire, multigénération), qui privilégie une approche holistique prenant en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités et qui met d'abord de l'avant les intérêts et les besoins des citoyens. Une approche qui vise aussi à renforcer la capacité d'agir des citoyens, en leur faisant vivre des expériences personnelles et collectives positives, qui promeut le caractère volontaire de la participation aux activités et qui favorise la collaboration avec les autres acteurs du milieu.

Karine Verreault, directrice générale, mémoire livre vert en loisir, août 2013.

IMAGINER, RÉALISER et DÉVELOPPER

ensemble, voilà un souhait

que nous formulons à nouveau

haut et fort.